

PROLOGUE

L'apôtre Paul dit : «Ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance, Dieu.» (I Cor 3,7) Ainsi dans cette culture de notre céleste et royal patrimoine (cf. I Cor. 3,9), à laquelle les apôtres, les patriarches et les prophètes se sont appliqués, moi qui ne suis qu'un petit chien parmi les autres chiens du Seigneur, j'ai, parcourant nos limites, composé à cette chasse, sous la conduite de la grâce, cent cinquante-trois chapitres tirés des divines Écritures; dans ce nombre figurent cent trois promesses de Dieu et cinquante prédictions, réparties de la façon suivante : le peuple avant la Loi a reçu dix-neuf promesses qu'il a vues en les croyant et crues en les voyant; celles qu'il a crues et a laissées à s'accomplir après lui sous les yeux du peuple sont au nombre de six; les prédictions qu'il a vues, au nombre de douze; celles qu'il a crues, au nombre de trois. Les promesses que le peuple sous la Loi a vues en les croyant et crues en les voyant, sont au nombre de dix-huit; et il y en a une qu'il a crue et a laissée à s'accomplir après lui. Quant aux prédictions, il y en a dix-neuf qu'il a vues, et deux qu'il a crues. Le peuple sous la grâce a quarante promesses : trente-deux qu'il a vues avant nous, sept que nous avons vues et voyons s'accomplir, et une, relative à la fin du monde, que nous croyons tous. Pour le demi-temps, douze prédictions qui sont objet de foi, et deux que nous avons vues. Quant aux promesses qui sont objet de foi et doivent se réaliser à la fin, il y en a six. Treize également pour la gloire des saints sont objet de foi parce que seuls les saints en obtiendront la réalisation. Cela fait au total quatre-vingt-trois promesses accomplies et vingt qui doivent s'accomplir, trente-huit prédictions accomplies et douze qui doivent s'accomplir. Y a-t-il donc encore un esprit assez endurci et assez fermé pour douter de la réalisation de ces quelques-unes quand il en voit tant déjà réalisées ?